

Déclaration SNES-FSU, CAPA du 14 Juin 2013

Notre organisation syndicale a pris acte de l'évolution du contenu du projet de loi de décentralisation concernant le service public d'orientation de l'Education Nationale. Le choix de ne plus transférer les CIO et les personnels nous semblait être un pas dans la voie d'une revalorisation du rôle et de la place des conseillers d'orientation psychologues, des directeurs de CIO et des CIO dans le système éducatif.

Or, la publication récente de plusieurs circulaires nous font douter de la volonté du ministre de s'appuyer réellement sur les personnels que nous représentons dans la prévention de l'échec scolaire et dans l'aide à l'adaptation et à la réussite des élèves, au collège et au lycée.

En effet, dans la circulaire de rentrée, les copsy ne sont cités que dans le paragraphe concernant le décrochage. Alors que nous sommes psychologues, notre rôle n'est nullement associé au suivi des jeunes en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, ni aux actions visant à améliorer le bien être des adolescents à l'Ecole et leur mobilisation sur les apprentissages scolaires. Ce sont pourtant des missions qui sont au cœur de notre activité et constituent des éléments essentiels si l'on veut que chaque jeune puisse se projeter dans l'avenir et s'engager dans un projet d'orientation et un parcours de formation réussi.

Le SNES FSU a été également consterné de constater que la circulaire FOQUALE nous élimine des nouveaux groupes de prévention du décrochage scolaire, alors que bien souvent, nous avons été à l'initiative de la constitution des équipes de suivi dans les établissements, équipes où notre implication est très active. Ces signes sont interprétés négativement par la profession, déjà soumise depuis le début de l'année scolaire à des prises de position contradictoires émanant de différents acteurs, voire des mêmes !

Enfin, une circulaire concernant le parcours d'information et d'orientation est annoncée prochainement sur laquelle nos organisations syndicales n'ont pas été consultées.

La publication récente du rapport des Inspections Générales ne peut que raviver ces interrogations, d'autant plus que certaines régions ont déjà pris des initiatives pour expérimenter un SPO régional alors que la convention nationale n'est pas encore définie.

Sur le plan national, dans un contexte déjà très difficile du point de vue des effectifs à prendre en charge, de la réorganisation brutale du réseau des CIO dans plusieurs académies, nous attendons des réponses claires à nos préoccupations, un positionnement réaffirmé du rôle des CIO et des copsy dans les collèges, les lycées et l'enseignement supérieur, autrement que comme contributeurs aux actions contre le décrochage.

Sur le plan académique, nous sommes également tout à la fois très inquiets et en colère. D'abord, le groupe de travail sur le devenir des CIO auquel nous avons assisté n'a nullement levé nos inquiétudes quant à l'avenir des 3 CIO marnais et du CIO de Troyes pour lesquels les CG de la Marne et de l'Aube se désengagent financièrement. Comment peut-on penser pouvoir reloger gratuitement 4 CIO, des plus importants de l'Académie, dans des conditions dignes d'un service public et dans le respect des usagers, des personnels et de leur mission ! De plus, le budget des CIO d'Etat va encore diminuer, ce qui semble inconcevable tant l'argent manque déjà pour permettre le fonctionnement à minima des services, alors que le budget de notre académie est de 1,295 milliards d'euros. Le SNES FSU est consterné de constater que sur un tel budget les décideurs académiques refusent de donner des subventions de fonctionnement décentes pour chaque CIO. Monsieur le Recteur, pourquoi ne voulez-vous pas dégager les moyens qui permettraient aux CIO d'exister et de remplir correctement leurs missions ?

Enfin, la pénurie de COPsy est de plus en plus préoccupante. 13 postes seront vacants à la rentrée et compte tenu des temps partiels, 25 contractuels seront à recruter sans aucun moyen pour les former, leur faciliter l'entrée dans le métier. Une nouvelle fois, on ne peut que s'indigner de cette situation.

Monsieur le Recteur, nous nous adressons à vous en tant que représentant du Ministre et demandons un plan d'urgence pour les CIO et une autre politique pour le service public d'orientation de l'Education Nationale, pour ses fonctionnaires et ses usagers.